

Jour de séance 10

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Première session, 55^e législature
le mercredi 10 décembre 2003

AFFAIRES COURANTES

Prière
Présentation d'invités et messages de félicitations
Présentation de pétitions
Réponse aux pétitions et aux questions écrites
Présentation des rapports de comités
Dépôt de documents
Déclarations de ministres
Déclarations de députés
Questions orales
Dépôt de projets de loi
Avis de motion
Motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre
Ordre du jour

FEUILLETON ET AVIS **ORDRE DU JOUR**

DEUXIÈME LECTURE

- 8, *Loi modifiant la Loi sur les normes d'emploi.* L'hon. M^{me} Blaney
- 9, *Loi modifiant la Loi sur l'aide aux municipalités.* L'hon. M. Volpé
- 10, *Loi concernant l'impôt foncier sur les biens des universités.*
L'hon. M. Volpé
- 11, *Loi modifiant la Loi de la taxe sur l'essence et les carburants.*
L'hon. M. Volpé
- 12, *Loi modifiant la Loi de la taxe sur le tabac.* L'hon. M. Volpé
- 13, *Loi concernant les services à la santé mentale et les services de santé
publique.* L'hon. M. E. Robichaud
- 14, *Loi modifiant la Loi sur la santé mentale.* L'hon. E. Robichaud
- 15, *Loi modifiant la Loi modifiant la Loi sur l'hygiène et la sécurité au
travail.* L'hon. M^{me} Blaney
- 16, *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale.* L'hon. M. Green, c.r.
- 17, *Loi modifiant la Loi sur les terres et forêts de la Couronne.*
L'hon. M. Ashfield

- 18, *Loi modifiant la Loi sur la pêche sportive et la chasse.*
L'hon. M. Ashfield
- 19, *Loi modifiant la loi créant l'Ordre du Nouveau-Brunswick.* L'hon. M. Mockler
- 20, *Loi concernant des questions administratives de diverses lois sur les corporations et les sociétés.* L'hon. M. Mockler
- 21, *Loi modifiant la Loi sur les services à la famille.* L'hon. M. Huntjens
- 22, *Loi modifiant la Loi sur l'éducation.* L'hon. M^{me} Dubé
- 23, *Loi modifiant la Loi sur le Conseil exécutif.* L'hon. M. Lord
- 24, *Loi modifiant la Loi sur les droits de la personne.* M^{me} Weir

PROJETS DE LOI D'INITIATIVE MINISTÉRIELLE ET ORDRES MINISTÉRIELS

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Motion 48 — L'hon. M. Green, appuyé par l'hon. P. Robichaud, proposera que la Chambre adhère aux recommandations formulées dans le premier rapport du Comité permanent de la procédure.

Amendement proposé par M. Lamerock, appuyé par M. Targett :
par l'insertion, après le mot « procédure », du passage suivant :
« , sauf aux recommandations modifiant l'article 81 du Règlement ».

Débat interrompu faute de temps.

Reprise du débat le mercredi 10 décembre 2003.

DÉBATS AJOURNÉS

Reprise du débat ajourné sur la motion portant que le projet de loi 3, *Loi sur la mobilité de la main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction* [M. S. Graham], soit maintenant lu une deuxième fois.

Débat ajourné par l'hon. M. Mockler.

Reprise du débat ajourné sur la motion portant que le projet de loi 4, *Loi modifiant la Loi sur l'électricité* [M. S. Graham], soit maintenant lu une deuxième fois.

Débat ajourné par l'hon. M. Fitch.

Reprise du débat ajourné sur la motion portant que le projet de loi 6, *Loi modifiant la Loi sur les entreprises de service public* [M. S. Graham.], soit maintenant lu une deuxième fois.

Débat ajourné par l'hon. M. Green, c.r.

Reprise du débat ajourné sur la motion portant que le projet de loi 7, *Loi modifiant la Loi sur les assurances* [M. S. Graham], soit maintenant lu une deuxième fois.

Débat ajourné par l'hon. M. Green, c.r.

PROJETS DE LOI RENVOYÉS D'OFFICE AU COMITÉ PERMANENT DE MODIFICATION DES LOIS

2, *Loi sur la protection des bénévoles*. M. S. Graham.
(Renvoyé le 1^{er} août 2003.)

5, *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail*. M. S. Graham.
(Renvoyé le 7 août 2003.)

AVIS DE MOTIONS

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Motion 46 — L'hon. M. Volpé, appuyé par l'hon. M. Lord, proposera, le mardi 16 décembre 2003, que la Chambre approuve en général la politique budgétaire du gouvernement pour le compte de capital.

MOTIONS RÉGLÉES

Motion 22 — L'hon. M. Green. Adoption de la motion le 30 juillet 2003.

Motion 23 — L'hon. M. Green. Adoption de la motion le 30 juillet 2003.

Motion 24 — L'hon. M. Green. Adoption de la motion le 30 juillet 2003.

Motion 25 — L'hon. M. Green. Adoption de la motion le 30 juillet 2003.

Motion 30 — L'hon. M. Lord. Adoption de la motion le 5 août 2003.

Motion 47 — L'hon. M. Lord. Adoption de la motion le 9 décembre 2003.

MOTIONS ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Motion 1 — M. S. Graham, appuyé par M. Richard, proposera, le mardi 5 août 2003, la résolution suivante :

attendu que le budget provincial de 2003-2004 prévoyait un modeste excédent de 7 millions de dollars;

attendu que le ministre provincial des Finances a demandé aux ministères de réduire leurs budgets de 49 millions de dollars;

attendu que le gouvernement provincial a déjà vidé le Fonds de stabilisation financière;

attendu que le premier ministre a pris au cours des derniers mois de nombreux engagements financiers importants;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le ministre des Finances à présenter, d'ici deux semaines, des perspectives économiques révisées pour le Nouveau-Brunswick et des prévisions budgétaires actualisées pour l'année financière 2003-2004.

Débat interrompu faute de temps.

Reprise du débat le mardi 9 décembre 2003.

Motion 2 — M. S. Graham, appuyé par M. Burke, proposera, le mardi 5 août 2003, la résolution suivante :

attendu que l'escalade des tarifs d'assurance suscite de graves préoccupations chez un grand nombre de gens du Nouveau-Brunswick ;

attendu que l'allégement à long terme des tarifs pourrait nécessiter des changements fondamentaux au système d'assurance au Nouveau-Brunswick ;

attendu que les préoccupations relatives aux tarifs d'assurance visent maintenant, en plus de l'assurance automobile, les domaines de l'assurance de biens et de l'assurance responsabilité civile ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à créer immédiatement une Commission de l'assurance pour étudier le système d'assurance automobile au Nouveau-Brunswick, y compris la faisabilité d'un système public d'assurance, commission qui présenterait son rapport à l'Assemblée législative dans un délai de 60 jours,

et que la Commission de l'assurance soit mandatée pour examiner d'autres options visant à améliorer la protection des consommateurs et consommatrices du Nouveau-Brunswick dans les domaines de l'assurance automobile, de l'assurance de biens et de l'assurance responsabilité civile.

Motion 3 — M. S. Graham, appuyé par M. MacIntyre, proposera, le mardi 5 août 2003, la résolution suivante :

attendu que le budget annuel du ministère de la Santé absorbe le plus gros pourcentage du budget provincial du Nouveau-Brunswick ;

attendu que le rapport du Comité de l'étude sur les services de santé a souligné la nécessité d'une meilleure reddition de comptes dans le système de soins de santé ;

attendu que le rapport du Conseil du premier ministre en matière de qualité de la santé a confirmé la nécessité d'une meilleure reddition de comptes dans le système de soins de santé ;

attendu que le rapport final de la Commission Romanow sur l'avenir des soins de santé au Canada recommande l'adoption de la reddition de comptes comme sixième principe de la Loi canadienne sur la santé ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative appuie l'ajout de la reddition de comptes comme sixième principe de la Loi canadienne sur la santé

et que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à encourager d'autres gouvernements à appuyer l'ajout d'un tel sixième principe.

Motion 4 — M. S. Graham, appuyé par M. Murphy, proposera, le mardi 5 août 2003, la résolution suivante :

attendu que, en application du système actuel d'évaluation visant les services en foyer de soins, l'argent gagné et économisé par la famille au fil des ans sera calculé et utilisé pour garder le ou la pensionnaire dans un foyer de soins ;

attendu que le conjoint ou la conjointe n'aura rien à part la résidence familiale et une pension de retraite minime se situant au seuil de la pauvreté ;

attendu que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick s'inquiètent de la situation ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à modifier la politique pour remplacer l'évaluation fondée sur les actifs par une évaluation fondée sur le revenu pour déterminer le soutien nécessaire pour les services en foyer de soins

et que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à examiner les exemptions admises pour le conjoint ou la conjointe qui reste à domicile afin d'éviter la liquidation des actifs.

Motion 5 — M. S. Graham, appuyé par M. MacIntyre, proposera, le mardi 5 août 2003, la résolution suivante :

attendu que les montants maximaux des transferts du Programme de médicaments sur ordonnance de la province pour les personnes âgées au régime de Croix Bleue pour les personnes âgées, qui visent à couvrir les frais des médicaments sur ordonnance, ont été fixés en 1992 à 17 198 \$ pour une personne âgée seule et à 26 955 \$ pour les personnes âgées mariées et que ces montants demeurent inchangés ;

attendu que l'inflation au fil des ans réduit le pouvoir d'achat des gains des personnes âgées ;

attendu que le gouvernement a reconnu un tel fait en incorporant dans ses mesures législatives sur l'impôt provincial sur le revenu une disposition visant à empêcher la non-indexation des paramètres fiscaux ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative demande au gouvernement d'examiner la faisabilité d'un rajustement du montant maximal au cours de l'année qui vient pour tenir compte de l'indice d'inflation mentionné ci-dessus pour les années qui se sont écoulées

et que l'Assemblée législative demande au gouvernement d'envisager l'adoption d'une politique de rajustement automatique des transferts maximaux au titre du Programme de médicaments sur ordonnance de la province en fonction d'un indice d'inflation convenable afin d'empêcher que la non-indexation des paramètres fiscaux ne cause des difficultés aux personnes âgées.

Motion 6 — M. S. Graham, appuyé par M. Branch, proposera, le mardi 5 août 2003, la résolution suivante :

attendu que le nord-est du Nouveau-Brunswick enregistre un déficit au niveau de son développement économique comparativement au reste de la province;

attendu que le taux de chômage, spécialement le taux de chômage saisonnier, est très élevé dans le nord-est de la province;

attendu que le nord-est de la province connaît un exode de ses jeunes qui partent de la région pour l'université ou pour poursuivre de meilleures perspectives d'emplois;

attendu que la région est touchée par la fermeture imminente de la mine Noranda ;

attendu qu'une infrastructure routière améliorée est vital pour l'économie du nord-est du Nouveau-Brunswick ;

attendu que l'amélioration des capacités du port de Belledune dans son rôle comme pierre angulaire du développement économique du nord-est est grandement reconnu ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement de poursuivre l'établissement de la stratégie de développement économique du nord-est du Nouveau-Brunswick en coopération avec le gouvernement du Canada pour développer l'économie de la région.

Motion 7 — M. S. Graham, appuyé par M^{me} Robichaud, proposera, le mardi 5 août 2003, la résolution suivante :

attendu que les tests administrés pendant de nombreuses années aux élèves du Nouveau-Brunswick des secteurs francophone et anglophone montrent invariablement qu'il y a des possibilités d'amélioration ;

attendu que des recherches montrent qu'une amélioration du rapport élèves-enseignant pendant les premières années a une influence bénéfique sur le rendement scolaire ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte la ministre de l'Éducation à améliorer le rapport élèves-enseignant de la maternelle à la 3^e année en réduisant le nombre moyen d'élèves par classe d'un élève chaque année pendant quatre ans et que l'Assemblée législative exhorte la ministre de l'Éducation à améliorer le rapport élèves-enseignant ressource dans chaque district scolaire.

Motion 8 — M. S. Graham, appuyé par M. Murphy, proposera, le mardi 5 août 2003, la résolution suivante :

attendu que 1 enfant sur 500 souffre d'autisme ;

attendu que, dans la cause Auton c. Colombie-Britannique, la Cour d'appel de la Colombie-Britannique a rendu une décision selon laquelle le défaut de la Colombie-Britannique de fournir un traitement efficace à un enfant souffrant d'autisme était une violation des droits de cet enfant en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés ;

attendu que le gouvernement du Nouveau-Brunswick a en main le rapport intitulé Cadre d'action pour un système de prestation intégrée de services aux personnes autistes au Nouveau-Brunswick, du Comité interministériel sur les services aux personnes autistes, rapport qui a été achevé en novembre 2001 ;

attendu que les chances de guérison maximale diminuent chaque jour pour les enfants du Nouveau-Brunswick qui ne suivent pas de traitement ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à mettre en oeuvre immédiatement les recommandations du Cadre d'action pour un système de prestation intégrée de services aux personnes autistes au Nouveau-Brunswick.

Motion 9 — M. S. Graham, appuyé par M^{me} Robichaud, proposera, le mardi 5 août 2003, la résolution suivante :

attendu que le salaire horaire moyen des femmes se situe à 79 % de celui des hommes au Nouveau-Brunswick ;

attendu que le Conseil consultatif sur la condition de la femme affirme qu'environ la moitié de l'écart salarial « est due à la sous-évaluation traditionnelle des emplois des femmes, qui sont moins bien rémunérés que bon nombre d'emplois traditionnellement réservés aux hommes » ;

attendu que le gouvernement du Nouveau-Brunswick doit faire preuve de leadership dans le dossier de l'équité salariale ;
attendu qu'il y a encore des parties des services publics auxquelles la Loi sur l'équité salariale ne s'applique pas et qui regroupent des employés du gouvernement du Nouveau-Brunswick ;
qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement du Nouveau-Brunswick à modifier la Loi sur l'équité salariale afin qu'elle s'applique à toutes les parties de la fonction publique
et que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement du Nouveau-Brunswick à poursuivre activement l'objectif d'assurer que la Loi sur l'équité salariale s'applique au secteur privé.

Motion 10 — M. S. Graham, appuyé par M. Richard, proposera, le mardi 5 août 2003, qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre le premier rapport trimestriel sur le budget de 2003-2004, préparé par le ministère des Finances.

(Réponse déposée le 6 août 2003.)

Motion 11 — M. S. Graham, appuyé par M. Burke, proposera, le mardi 5 août 2003, qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les ressources documentaires, les notes, les imprimés et tout autre document utilisé pour compiler le rapport de l'actuaire préparé par Claudette Cantin et Jacqueline Friedland.

Motion 12 — M. S. Graham, appuyé par M. Burke, proposera, le mardi 5 août 2003, qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre le nombre de détenteurs de police d'assurance qui ont quitté la Facility Association depuis la révision des lignes directrices sur la sélection des risques pour l'assurance automobile (règl. 2003-15), qui est entrée en vigueur le 1er mai 2003.

(Documents demandés déposés le 8 août 2003.)

Motion 13 — M. Carr, appuyé par M. Sherwood, proposera, le mardi 5 août 2003, la résolution suivante :

attendu que, dans sa plateforme électorale intitulée Visons plus haut. Allons plus loin., le gouvernement s'est engagé à ce que le Nouveau-Brunswick affecte encore plus d'argent aux soins de santé et aux soins aux personnes âgées ;
attendu que, dans Visons plus haut. Allons plus loin., le gouvernement s'est engagé à ce que le Nouveau-Brunswick ait plus de médecins et de personnel infirmier que jamais auparavant ;
attendu que, dans Visons plus haut. Allons plus loin., le gouvernement s'est engagé à ce que le Nouveau-Brunswick ait des périodes d'attente plus courtes pour des services clés ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative encourage le gouvernement du Nouveau-Brunswick à continuer de dispenser de meilleurs soins de santé à la population du Nouveau-Brunswick.

Motion 14 — M. Allaby, appuyé par M. Doucet, proposera, le mardi 5 août 2003, qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenante-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les projets de comté attribués à chaque district du ministère des Transports pour l'année financière en cours.

(Documents demandés déposés le 13 août 2003.)

Motion 15 — M. Williams, appuyé par M. Betts, proposera, le mardi 5 août 2003, la résolution suivante :

attendu que les premiers ministres des provinces et les leaders territoriaux ont été unanimes en réitérant récemment leur demande au gouvernement fédéral d'intensifier ses efforts en vue de devenir un partenaire plus actif dans le renouvellement des soins de santé au Canada ;

attendu que de récents sondages confirment que les Canadiens et Canadiennes sont préoccupés par le niveau actuel du financement fédéral pour la santé et s'inquiètent des effets de son insuffisance sur les services actuels et futurs ;

attendu que le mécanisme de financement annoncé par le premier ministre fédéral le 5 février n'a pas permis de répondre adéquatement au besoin qu'a la population canadienne d'un partenariat durable de financement des soins de santé, tel que l'a demandé la Commission fédérale sur l'avenir des soins de santé au Canada ;

attendu que le gouvernement fédéral demeure dans une bonne position financière et qu'il est clairement en mesure d'honorer maintenant son engagement envers les gens du Canada ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative démontre son appui envers de meilleurs soins de santé au Nouveau-Brunswick en demandant au gouvernement fédéral d'augmenter le financement de 2 milliards de dollars en 2003-2004, de 3 milliards en 2004-2005 et de 1 % par année par la suite, jusqu'à ce que la part fédérale atteigne 25 % des dépenses des provinces et territoires pour la santé et les programmes sociaux.

Motion 16 — M. Paulin, appuyé par M. Boudreau, proposera, le mardi 5 août 2003, qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenante-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre tous les projets d'immobilisations et les projets de comté réalisés ou en voie de réalisation par le ministère des Transports dans les régions que couvrent les comtés de Madawaska, de Restigouche et de Gloucester, aussi appelées les districts 1 et 6, depuis le 21 juin 1999, y compris les projets d'immobilisations et les projets de comté que le ministère des Transports prévoit entreprendre en 2003-2004.

(Documents demandés déposés le 13 août 2003.)

Motion 17 — M. Paulin, appuyé par M. Boudreau, proposera, le mardi 5 août 2003, qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les plans d'opération ainsi que les budgets de fonctionnement des parcs qui sont sous la direction du ministère des Parcs et du Tourisme ainsi que du ministère des Ressources naturelles depuis le 21 juin 1999.

(Documents demandés déposés le 19 août 2003.)

Motion 18 — M. Stiles, appuyé par M. MacDonald, proposera, le mardi 5 août 2003, la résolution suivante :

attendu que, dans sa plate-forme électorale intitulée Visons plus haut. Allons plus loin., le gouvernement s'est engagé à ce que le Nouveau-Brunswick ait le taux d'impôt sur le revenu des particuliers le plus bas dans l'est du Canada ;

attendu que, dans Visons plus haut. Allons plus loin., le gouvernement s'est engagé à ce que le Nouveau-Brunswick ait le taux d'impôt pour les petites entreprises le plus bas de l'ensemble du Canada ;

attendu que, dans Visons plus haut. Allons plus loin., le gouvernement s'est engagé à ce que le Nouveau-Brunswick ait le seuil d'exonération d'impôt pour les personnes à faible revenu le plus haut de l'ensemble du Canada ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative encourage le gouvernement du Nouveau-Brunswick à continuer d'offrir, de façon prudente et raisonnable, des impôts réduits pour la population du Nouveau-Brunswick.

Motion 19 — M. Targett, appuyé par M. Lamrock, proposera, le mardi 5 août 2003, qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, la correspondance, les courriels et les rapports concernant les terrains expropriés pour la nouvelle route à quatre voies entre Longs Creek et Pokiok, y compris le nom des propriétaires, la superficie des terrains achetés et les montants payés.

Motion 20 — M. Holder, appuyé par M. C. LeBlanc, proposera, le mardi 5 août 2003, la résolution suivante :

attendu que, dans sa plate-forme électorale intitulée Visons plus haut. Allons plus loin., le gouvernement s'est engagé à ce que le Nouveau-Brunswick consacre encore plus d'argent à l'éducation, aux universités, aux étudiants et aux étudiantes ;

attendu que, dans Visons plus haut. Allons plus loin., le gouvernement s'est engagé à ce que les enfants du Nouveau-Brunswick soient tous capables de lire avant la fin de la 2^e année ;

attendu que, dans Visons plus haut. Allons plus loin., le gouvernement s'est engagé à ce que le Nouveau-Brunswick ait plus de personnel enseignant et de ressources dans les salles de classe ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative encourage le gouvernement du Nouveau-Brunswick à continuer de dispenser une éducation de qualité à la population du Nouveau-Brunswick.

Motion 21 — M. Murphy, appuyé par M. Richard, proposera, le mardi 5 août 2003, la résolution suivante :

attendu que, en mars 2002, Waleed Arif, un jeune autiste, a été placé à Centracare ;
attendu que la décision de placer M. Arif à Centracare allait à l'encontre des recommandations de son propre médecin, de son propre psychologue et de son propre psychiatre ;
attendu que le personnel de Centracare a mis en doute la pertinence de ce placement ;
attendu que l'état de santé de M. Arif s'est visiblement détérioré depuis son placement à Centracare ;
qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à retirer Waleed Arif de Centracare et à lui fournir le traitement requis par son état de santé.

Motion 26 — M. Boudreau, appuyé par M^{me} Robichaud, proposera, le jeudi 7 août 2003, la résolution suivante :

attendu que les élèves se font intimider dans leurs écoles ;
attendu que l'intimidation existe à tous les niveaux scolaires dans les écoles du Nouveau-Brunswick ;
attendu que l'intimidation a de graves répercussions sur l'estime de soi ;
attendu que les élèves doivent apprendre à faire face au problème ;
qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative recommande fortement au gouvernement d'ordonner au ministère de l'Éducation de tenir chaque année scolaire, dans chaque école de la province, des colloques sur la façon de composer avec les auteurs d'intimidation.

Motion 27 — M. Targett, appuyé par M. Foran, proposera, le jeudi 7 août 2003, la résolution suivante :

attendu que le gouvernement a exposé un certain nombre d'engagements envers la population du Nouveau-Brunswick pendant la dernière campagne électorale ;
attendu que des réductions sont maintenant imminentes aux ministères ;
attendu que les gens du Nouveau-Brunswick ont chargé le gouvernement de respecter ses engagements ;
qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à présenter à la Chambre un plan et un calendrier globaux pour la mise en oeuvre des engagements en question.

Motion 28 — M. Doucet, appuyé par M. S. Graham, proposera, le mardi 12 août 2003, qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre la correspondance, les notes de service, le courrier électronique et les rapports relativement à un projet proposé de production d'énergie électrique dans la région de Belledune.

(Réponse déposée le 18 août 2003.)

Motion 29 — M. Branch, appuyé par M. S. Graham, proposera, le mardi 12 août 2003, la résolution suivante :

attendu que notre population des régions rurales du Nouveau-Brunswick a exprimé son rejet du plan du gouvernement visant l'ajout d'un autre palier de gouvernement et ayant comme programme caché l'imposition d'un fardeau fiscal additionnel que cette population n'a pas les moyens de supporter ;

attendu que le gouvernement actuel a clairement déclaré son intention de faire payer entièrement à même l'impôt foncier des régions rurales les services de transport et de maintien de l'ordre que dispense la province dans les secteurs du Nouveau-Brunswick non constitués en municipalités ;

attendu que l'assiette fiscale des secteurs du Nouveau-Brunswick non constitués en municipalités ne peut pas couvrir de tels coûts sans une hausse importante du taux de l'impôt foncier ;

attendu que les gens des régions rurales du Nouveau-Brunswick assument déjà une partie des coûts des transports par le truchement de la taxe sur l'essence, dont les recettes, selon les dires du gouvernement actuel, sont affectées entièrement au budget du ministère des Transports ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à abandonner son plan visant à augmenter le taux d'impôt foncier de base dans les régions rurales pour couvrir l'ensemble des coûts des transports et du maintien de l'ordre dans les secteurs du Nouveau-Brunswick non constitués en municipalités et à abandonner son plan visant à créer un palier d'administration municipale dans les régions rurales, assorti d'un impôt foncier additionnel.

Motion 32 — M. Allaby, appuyé par M. S. Graham, proposera, le jeudi 14 août 2003, qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre

le montant en dollars, les dates d'adjudication et d'achèvement des contrats du ministère des Transports énumérés et identifiés dans l'annexe qui suit:

Contrat	Description
---------	-------------

98-1650	River Glade, route 2, passages supérieurs du CN
---------	---

98-3016	Passages supérieurs du chemin de St David Ridge
---------	---

98-3017	Du chemin Back à la route 760 (terrassement)
---------	--

98-3018	Passages supérieurs du chemin de Erb Settlement
---------	---

98-3020	Lower Cove, passages supérieurs du CN de la route 1
---------	---

98-5078	Passage inférieur de la route 2 à la Première nation malécite du Madawaska
---------	--

98-5079	Pont de Longs Creek
---------	---------------------

98-5080	Viaduc de la Transcanadienne à Edmundston (sud et nord)
---------	---

98-6146	Du ruisseau Lily au chemin de Benton, terrassement
---------	--

98-6147	Du chemin Dugan au ruisseau Lily, terrassement
---------	--

98-6148	Intersection du chemin Hodgdon au chemin Dugan, terrassement
---------	--

98-7134	Intersection de Saint-Basile à Rivière-Vert, revêtement
---------	---

98-7135	De la rivière Quisibis à l'échangeur du chemin Martin, revêtement
---------	---

98-7136	De l'échangeur du chemin Martin vers Grande Rivière, revêtement
---------	---

98-7140 Du chemin Chapel à l'allée Rainsford
98-7141 Du chemin de Davidson Lake à l'allée Lodge
98-7143 De Beaconsfield au secteur Scott Road
98-7144 De la rivière Iroquois à la ligne de transport d'électricité
98-7146 Du chemin Doucet à la rivière Quibisis
98-7147 De Quibisis à la Grande Rivière
99-7148 De Rivière-Verte à la rivière Quibisis, revêtement
99-1392 Passage supérieur du chemin Alton (en direction est)
99-1638 Secteur du ruisseau Laforge au chemin Després (débroussaillage)
99-1697 Passage supérieur du CN à Pisgah
99-2071 Échangeur de Pennfield (terrassement et revêtement)
99-3030 Du secteur de l'échangeur de Norton au passage supérieur du CN, revêtement
99-3031 De l'échangeur de Norton à Sussex, terrassement, revêtement, signalisation, éclairage et raccordements
99-3054 De la route 750 au chemin de St David Ridge (débroussaillage)
99-3646 Route 16, du chemin Jake au chemin O'Hearn
99-3651 Route 7, secteur du passage supérieur de Backland au nord du passage supérieur du lac Henderson
99-3684 Route 1, du passage supérieur du chemin de Lakeside à Hammond Rib (voies ouest), et route 7, du secteur de l'échangeur de la route 102 vers Saint John
99-3718 Route 1, voies en direction est (secteur de l'échangeur de Rothesay)
99-3729 Route 1, secteur de l'échangeur de la route 111 et rampes en direction ouest, plus les bretelles en direction est de la route 119
99-5082 Pont 1.5 enjambant le ruisseau Bulls
99-5083 Passages supérieurs de Drury Cove
99-5084 Passage inférieur de la route 3
99-5085 Pont de Florenceville
99-5086 Passage inférieur de la route 760 (Simpson Corner)
99-5087 Passages supérieurs du chemin de Benton
99-5088 Pont 1 de la rivière Shogomoc (sud)
99-5089 Boul. Hébert (nord et sud) et chemin Madawaska est (nord et sud)
99-6150 De la route 3 à la route 750 (terrassement)
99-6151 Du Québec à Saint-Jacques, secteur du poste de pesée
99-6152 Du chemin de Benton à la rivière Eel (terrassement)
99-6153 De la route 760 à la rivière Waweig (terrassement)
99-6154 D'Arrostock au ruisseau Curry (terrassement)
99-6155 Du ruisseau Curry au secteur de la route 190 (terrassement)
99-6157 De la rivière Eel à la route 122, terrassement
99-6158 Du secteur du ruisseau Shogomoc au secteur du chemin d'Allandale, voies en direction est
99-6159 De Coombes Road au chemin Albert, terrassement
99-6160 Du chemin Albert au secteur du ruisseau Laforge, terrassement
99-6161 De la rivière Kennebecasis au chemin Cougle, contrat 1, terrassement
99-6162 Secteur de la route 122 vers le secteur du chemin Charlie Lake (débroussaillage)

99-6163 Du secteur du chemin Charlie Lake vers le ruisseau Shogomoc (débroussaillage)
99-6164 Du Québec à Saint-Jacques, débroussaillage et déplacement de poteaux
99-7150 Du ruisseau Pokiok au chemin de Davidson Lake
99-7151 Du chemin Wiggins à la route 10
99-7152 Route 2, de Florenceville au passage supérieur et à la voie d'accélération de Lansdowne
99-7153 De Saint-Basile à St. Leonard, revêtement, signalisation, éclairage et raccordements
99-7154 De l'échangeur du chemin d'Elgin à l'ancienne route 2 (31,5 mm, revêtement, signalisation, éclairage)
99-7156 Du secteur du chemin de Somerville au sud du chemin Estey (microsurfaçage)
99-7157 Du chemin de Partridge Valley au chemin Thompson (divers endroits dans les districts 4 et 5, rhyolite)
99-7158 Du chemin Dugan au chemin de Benton
00-1919 Chemin d'accès de Perth-Andover (du dépôt d'entretien à la route 190), terrassement et revêtement
00-1988 Du chemin de Benton à la rivière Eel (achèvement du contrat 99-6152)
00-2039 Pennfield (route 176), passage inférieur de la route 1
00-2056 Route 106, amélioration de l'intersection du chemin Plantation (ancienne route 2)
01-1393 Passage supérieur du chemin de Smiths Creek (sud)
01-2148 Chemin Bourgoïn (passage inférieur)
01-2158 De la route 870 à la route 880
01-2159 De la route 95 vers le chemin Beardsley (voies est et ouest) et du secteur du chemin Dugan vers le chemin Craig
01-2168 Amélioration des voies en direction ouest et voie de desserte (terrassement et revêtement)
01-2169 Pont 1 enjambant la rivière Aroostook
01-2170 Du chemin Dugan au secteur du chemin de Benton (75mm)
01-2171 Du ruisseau Sullivan au chemin Charlie Lake (terrassement)
01-2172 Du chemin Charlie Lake au secteur du ruisseau Shogomoc (terrassement)
01-2174 Passages supérieurs de la route 122
01-2218 De Petitcodiac à Annagance (vers l'ouest)
01-2258 Chemin de Smiths Creek, de l'échangeur au chemin Cougle (détour), terrassement et revêtement
01-2328 Pont de la Transcanadienne à Grand-Sault (ouest)
01-2468 Du secteur du ruisseau Laforge à Desjardins Road, terrassement
01-2478 Pont 4.5, enjambant la rivière Madawaska, nord et sud
01-2479 Ponts 1.5 enjambant la rivière Eel (infrastructure)
01-2480 Ponts 1.5 enjambant la rivière Eel (superstructure en acier)
01-2918 Ponts 6.5 enjambant la rivière Kennebecasis
02-2638 Du pont 6.5 enjambant la rivière Kennebecasis au pont 7 enjambant la rivière Kennebecasis, et l'échangeur de Roachville
02-2639 De Desjardins Road au CN (voies principales, échangeur et accès), terrassement
02-2728 Amélioration à l'échangeur de la route 218 (terrassement, revêtement, signalisation et éclairage)
02-2768 Échangeur de Pennfield (terrassement, revêtement, signalisation et éclairage)

02-2808 Passage supérieur du CN à Pisgah (sud)
02-2818 Du secteur du ruisseau Shogomoc au secteur du chemin d'Allandale, voies en direction est
02-2828 Du CN au fleuve Saint-Jean et détour de la route 8, terrassement et revêtement
02-2838 De Coombes Road au chemin Albert, revêtement
02-2839 Du secteur de la route 122 au secteur du chemin Charlie Lake (terrassement)
02-2848 Du CN de Lower Cove au pont 6.5 enjambant la rivière Kennebecasis
02-2849 D'Arroostook au secteur de la route 190, terrassement et revêtement (voies en direction est)
02-2850 Voie d'accès du ruisseau Curry, passage supérieur de la route 2 (ouvrage ouest)
02-2851 Du secteur de la route 190 au ruisseau Wark (terrassement et revêtement)
02-2852 Du chemin Albert au ruisseau Laforge et à l'intersection Bourgoin (terrassement et revêtement), contrat 2
02-2869 Du secteur du ruisseau Coombes à la ligne de transport d'électricité
02-2870 Voies en direction est et voie d'accès aux biens B (terrassement)
02-2871 Du secteur du chemin Dugan au secteur du chemin de Benton, 31,5 mm et revêtement, contrat 2
02-2872 De Bulls Creek à l'échangeur du chemin Dugan et déviation du chemin Dugan, 31,5 mm et revêtement, contrat 1
02-2873 Échangeur de Waweig et raccordement à l'actuelle route 1, terrassement et revêtement
02-2878 Pont 7 enjambant la rivière Kennebecasis (nord)
02-2898 Route 2, du pont Hugh John Flemming vers le secteur du chemin de Somerville
02-2908 Route 2, voies pour véhicules lents dans le secteur de Prince William
02-2978 Passage inférieur de la route 2 au chemin LaForge
02-3018 Passages supérieurs du chemin Charlie Lake
02-3038 Route 2, de la fin de la route à chaussées séparées vers l'est à Rivière-à-la-Truite, secteur de l'échangeur de la route 144 en direction ouest
02-3058 Route 190, passage supérieur de la route 2 (voies en direction ouest)
02-3068 Route 255, passage supérieur du CN
02-3070 Passages supérieurs du chemin LaPlante
02-3071 Passage supérieur de la route 108
02-3072 Pont 1 enjambant la rivière Musquash (nord)
02-3073 Pont de la Transcanadienne à Grand-Sault (est), remise en état
02-3078 Pont 7 enjambant la rivière Kennebecasis (sud)
02-3079 Chemin Aiton, passage supérieur en direction ouest de la route 1 (nord)
02-3088 Chemin Albert, passages supérieurs de la route 2
02-3098 Passage inférieur du chemin Després
02-3099 Passage souterrain du CN, route 2
02-3158 Route 1, chaussée de Letang
02-3318 Route 2, du chemin Doak à la promenade Vanier Industrial, terrassement
02-3328 Route 2, raccordement à grande vitesse au chemin Doak, débroussaillage
02-3368 Échangeur du chemin Hodgdon, terrassement
02-3418 Route 2, du secteur de Magnetic Hill au secteur du chemin Mapleton (voies en direction est et ouest)
02-3438 Voie d'accès au ruisseau Curry, passage supérieur de la route 2 (voies en direction ouest)

03-3459 Du pont 7 enjambant la rivière Kennebecasis au chemin Cougle (voies principales et bretelles et derniers raccordements), terrassement et revêtement
03-3478 Voies en direction est (revêtement, signalisation et éclairage)
03-3548 Raccordement de la route 255, passage inférieur de la route 2
03-3558 Route 2, raccordement à haute vitesse au chemin Doak, ouvrage du passage inférieur
03-3578 Passage inférieur de Roachville, route 1
03-3588 Échangeur du chemin Hodgdon, terrassement, voie d'accès et sentier
03-3598 Voies en direction est du passage supérieur de la route 127 (ouvrage du sud)
03-3589 Remplacement du pont de la route 255 au chemin Doak (voies en direction ouest)
03-3609 Route 2, raccordement à grande vitesse au chemin Doak (terrassement, revêtement, signalisation et éclairage), raccordements
03-3732 Route 190, passage supérieur de la route 2 (voies en direction est, élargissement du tablier)
03-3736 Du secteur du ruisseau LaForge au secteur de la route 108, revêtement
03-3737 Du chemin Després au raccordement de Desjardins Road
03-3740 Échangeur de Waweig (route 127) et raccordement à la route 1, revêtement, signalisation et éclairage
03-3747 Derniers raccordements (extrémités est et ouest) et secteur du ruisseau Coombes, terrassement, revêtement, signalisation et éclairage
03-3748 D'Aroostook au ruisseau Wark (terrassement, revêtement, signalisation et éclairage)
03-3780 Passage inférieur du chemin Hodgdon
03-3808 Route 1 et route 10, échangeur du chemin de Roachville (signalisation et éclairage)
03-3929 Du CN à Lower Cove au pont 6.5 enjambant la Kennebecasis (mélange de surface).

(Documents demandés déposés le 11 septembre 2003.)

Motion 33 — M. Targett, appuyé par M. Branch, proposera, le jeudi 14 août 2003, qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenante-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, la correspondance, les courriels, les ébauches de rapports, les résumés, les notes et les questions qui touchent les terrains boisés privés du Nouveau-Brunswick qui obtiennent le statut de « source principale d'approvisionnement ».

Motion 34 — M. Allaby, appuyé par M. Armstrong, proposera, le mardi 16 décembre 2003, qu'une adresse soit présentée à S. H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, la correspondance, les courriels, les rapports ayant trait aux réductions des dépenses de 5 % annoncées le 15 juillet 2003 par le ministre des Finances et à leur impact sur le ministère des Transports.

Motion 35 — M. S. Graham, appuyé par M. Haché, proposera le mardi 16 décembre 2003, la résolution suivante :
attendu que, dans le document intitulé *Le plan de prospérité du Nouveau-Brunswick : 2002-2012*, le premier ministre et son parti ont désigné un budget équilibré comme un moyen de créer un contexte fiscal et commercial compétitif ;

attendu que le document intitulé *Visons plus haut. Allons plus loin. : 2003-2007* désigne un budget équilibré comme l'une des cinq grandes priorités du gouvernement conservateur actuel au cours des quatre prochaines années ;
attendu que Dominion Bond Rating Service a déclaré que la province a en 2002-2003 enregistré un premier déficit en huit années ;
qu'il soit résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à présenter un budget équilibré pour l'année financière 2003-2004 en cours
et que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à présenter un budget équilibré pour l'année financière 2004-2005.

Motion 36 — M. S. Graham, appuyé par M. Ouellette, proposera, le mardi 16 décembre 2003, la résolution suivante :
attendu que le gouvernement provincial a amorcé le processus de réforme de la gouvernance locale en 1999 ;
attendu que de nombreux comités ont étudié la gouvernance locale au Nouveau-Brunswick et que de nombreux rapports ont été déposés depuis le début du processus de réforme de la gouvernance locale ;
attendu que la province n'a toujours pas pris de décision au sujet de la réforme de la gouvernance locale ;
attendu que les 103 municipalités ont approuvé à l'unanimité un nouveau modèle de financement ;
attendu que le gouvernement provincial a rejeté la proposition des municipalités et a proposé une initiative qui constitue une mesure temporaire et qui ne résout pas le problème du financement des municipalités ;
attendu que la mesure temporaire proposée par le gouvernement amènera une diminution du financement des municipalités ;
qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement provincial à s'engager à l'égard d'un financement municipal stable et de la mise en oeuvre d'un nouveau partenariat financier avec les municipalités au cours de la prochaine année.

Motion 37 — M. MacIntyre, appuyé par M. Kennedy, proposera, le mardi 16 décembre 2003, qu'une adresse soit présentée à S. H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, la correspondance, les courriels, les rapports ayant trait aux réductions des dépenses de 5 % annoncées le 15 juillet 2003 par le ministre des Finances et à leur impact sur le ministère de la Santé et du Mieux-être.

Motion 38 — M. Landry, appuyé par M. Paulin, proposera, le mardi 16 décembre 2003, qu'une adresse soit présentée à S. H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, la correspondance, les courriels, les rapports ayant trait aux réductions des dépenses de 5 % annoncées le 15 juillet 2003 par le ministre des Finances et à leur impact sur le ministère du Tourisme et Parcs.

Motion 39 — M. Haché, appuyé par M. Kenny, proposera le mardi 16 décembre 2003, qu'une adresse soit présentée à S. H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, la correspondance, les courriels et les rapports ayant trait aux réductions des dépenses de 5 % annoncées le 15 juillet 2003 par le ministre des Finances et leur impact sur le ministère des Entreprises Nouveau-Brunswick.

Motion 40 — M. Armstrong, appuyé par M. Albert, proposera le mardi 16 décembre 2003, qu'une adresse soit présentée à S. H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, la correspondance, les courriels et les rapports ayant trait aux réductions des dépenses de 5 % annoncées le 15 juillet 2003 par le ministre des Finances et leur impact sur le ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Aquaculture.

Motion 41 — M^{me} Robichaud, appuyée par M. Boudreau, proposera le mardi 16 décembre 2003, qu'une adresse soit présentée à S. H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, la correspondance, les courriels et les rapports ayant trait aux réductions des dépenses de 5 % annoncées le 15 juillet 2003 par le ministre des Finances et leur impact sur le ministère de l'Éducation.

Motion 42 — M. Albert, appuyé par M. Doucet, proposera le mardi 16 décembre 2003, qu'une adresse soit présentée à S. H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, la correspondance, les courriels et les rapports ayant trait aux réductions des dépenses de 5 % annoncées le 15 juillet 2003 par le ministre des Finances et leur impact sur le ministère de la Sécurité publique.

Motion 43 — M. Jamieson, appuyé par M. Ouellette, proposera le mardi 16 décembre 2003, qu'une adresse soit présentée à S. H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, la correspondance, les courriels et les rapports ayant trait aux réductions des dépenses de 5 % annoncées le 15 juillet 2003 par le ministre des Finances et leur impact sur le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux.

Motion 44 — M. Lamerock, appuyé par M. Allaby, proposera le mardi 16 décembre 2003, qu'une adresse soit présentée à S. H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, la correspondance, les courriels et les rapports ayant trait aux réductions des dépenses de 5 % annoncées le 15 juillet 2003 par le ministre des Finances et leur impact sur le ministère des Finances.

Motion 45 — M. McGinley, appuyé par M. Branch, proposera le mardi 16 décembre 2003, qu'une adresse soit présentée à S. H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, la correspondance, les courriels et les rapports ayant trait aux réductions des dépenses de 5 % annoncées le 15 juillet 2003 par le ministre des Finances et leur impact sur le ministère de la Formation et du Développement de l'emploi.

MOTIONS RÉGLÉES

Motion 31 — M. S. Graham. Rejet de la motion le 7 août 2003.

PÉTITIONS

- 1, M. S. Graham — présentée le 30 juillet 2003.
(Réponse déposée le 8 août 2003.)
- 2, M. Allaby — présentée le 30 juillet 2003.
(Réponse déposée le 15 août 2003.)
- 3, M. Doucet — présentée le 30 juillet 2003.
- 4, M. Murphy — présentée le 30 juillet 2003.
(Réponse déposée le 13 août 2003.)
- 5, M. S. Graham — présentée le 1^{er} août 2003.
(Réponse déposée le 14 août 2003.)
- 6, M. Branch — présentée le 5 août 2003.
(Réponse déposée le 15 août 2003.)
- 7, M. Branch — présentée le 5 août 2003.
(Réponse déposée le 15 août 2003.)
- 8, M. Branch — présentée le 5 août 2003.
(Réponse déposée le 18 août 2003.)
- 9, M. Jamieson — présentée le 7 août 2003.
(Réponse déposée le 22 août 2003.)

RAPPORTS DE COMITÉS

Premier rapport du Comité permanent de la procédure
(présenté le 9 décembre 2003.)

QUESTIONS ÉCRITES

Question 1 **De :** M. Ronald Ouellette, député

À : l'hon. M. Huntjens,
ministre des Services familiaux et communautaires

La date du 15 août a été fixée pour sortir les résidents et résidentes du Foyer Morel et Lisa Leclerc de Grand Sault. Ce déménagement sera certainement difficile pour certain des résidents.

Est-ce que le ministère a fait des démarches avec les familles des résidents afin d'assurer que le déménagement des résidents du Foyer Morel se déroule dans l'ordre?

Est-ce que les résidents se sont trouver un autre foyer qui est prêt à les accueillir, dès le 15 août et est-ce que ces nouveaux foyers sont situés à un endroit qui est convenable pour ces gens?

(Réponse déposée le 13 août 2003.)

RAPPORTS/DOCUMENTS

DÉPÔT À LA CHAMBRE

Les comptes du vérificateur général pour l'année terminée le 31 mars 2003.
(déposés par l'hon. M. Harrison, le 9 décembre 2003.)

DÉPÔT AU BUREAU DU GREFFIER

Rapport du vérificateur général du Nouveau-Brunswick — Volume 1 — 2003
(déposé le 9 décembre 2003.)

Rapport du vérificateur général du Nouveau-Brunswick — Faits saillants
— Volume 1 — 2003
(déposé le 9 décembre 2003)

RÉUNION DE COMITÉS

Le Comité spécial de l'approvisionnement en bois se réunira le jeudi 11 décembre 2003 à 9 heures à la salle 47-48 de l'édifice de l'Assemblée législative.

Le Comité spécial de l'assurance automobile publique se réunira le jeudi 18 décembre 2003 à 9 heures à la salle 47-48 de l'édifice de l'Assemblée législative.

Loredana Catalli Sonier,
greffière de l'Assemblée législative